

## LES FORMES SURCOMPOSÉES

Les formes surcomposées apparaissent avant tout dans la langue parlée. Dans la langue écrite on peut les rencontrer surtout là où l'auteur veut évoquer l'impression de la langue parlée, par exemple dans les pièces de théâtre, dans les dialogues, dans la correspondance, etc.

Appuhn qui compare les formes surcomposées en français et en allemand, constate qu'en allemand on s'en occupe peu du point de vue théorique, mais qu'on s'en sert beaucoup plus qu'en français. Au contraire, les travaux théoriques à propos des formes surcomposées françaises sont nombreux et les formes surcomposées sont mentionnées même par les grammaires pour les élèves.<sup>126</sup> Mais dans la langue littéraire leur emploi ne paraît pas du tout fréquent. Pourtant Cornu affirme qu'il a trouvé beaucoup de formes surcomposées dans la conversation, dans les lettres et dans les dialogues de la langue écrite. Nous ne pouvons pas dire la même chose ni à propos des dialogues dans les œuvres que nous avons examinées ni à propos des lettres que nous avons pu lire.

Grâce à la forme composée de leur auxiliaire, les formes surcomposées soulignent le caractère accompli de l'action qu'ils expriment.

En général on distingue deux types d'emploi :

1. En rapport avec un autre temps, les formes surcomposées expriment une action complètement achevée et antérieure par rapport à une autre. Ce type d'emploi est le plus fréquent.

2. Dans l'indépendante les formes surcomposées expriment un fait complètement achevé, dont le déroulement a été rapide.

Par l'emploi des formes surcomposées dans une indépendante, selon certains auteurs, on souligne le caractère reculé de l'action.<sup>127</sup> Les autres, par exemple Boer, y voient seulement l'accentuation du caractère achevé. Mais les exemples

---

<sup>126</sup> L. Foulet, *Le développement des formes surcomposées*, Romania, Bd. 51, 1925, pp. 203-253; Maurice Cornu, *Les formes surcomposées en français*, Berne, 1953; Jean Stéfanini, *Notes sur les formes surcomposées*. Travaux de linguistique et de littérature. Strasbourg, 1970; H. G. Appuhn, *Die « hyperphrastischen Tempora » im Französischen und im Deutschen*. Die Neueren Sprachen, 1966, pp. 237-243; H. H. Christmann, *Zu den formes surcomposées im Französischen*, Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, Bd. 68, 1958, pp. 72-100; R. Le Bidois, *Le Monde*, le 24 octobre, 1962, p. 10; Ch. Camproux, *Défense de La Langue française*, cahier, 19, 1963, pp. 21-24, etc.

<sup>127</sup> R. L. Wagner - J. Pinchon, p. 334.

que Boer indique expriment des faits qui ne sont plus valables, et on pourrait même leur attribuer un certain recul.<sup>128</sup>

Stéfanini distingue trois types d'emploi des formes surcomposées :

1. Les formes surcomposées exprimant l'antériorité de l'action par rapport à une autre exprimée par un verbe à un temps composé.
2. Les formes surcomposées exprimant l'achèvement complet de l'action passée.
3. Les formes surcomposées exprimant une action complètement écoulée. Il désigne cet emploi comme archaïque. Selon lui c'est cet emploi qui a été le premier à apparaître.<sup>129</sup>

Appuhn distingue aussi trois types d'emploi des formes surcomposées. Ils sont légèrement différents de ceux de Stéfanini :

1. L'emploi soulignant l'aspect achevé.
2. L'emploi indiquant l'achèvement rapide de l'action ou un état appartenant définitivement au passé.
3. L'emploi indiquant une action ou un état appartenant définitivement au passé.

Ce troisième type est rappelé aussi par Christmann. Mais Appuhn et Christmann illustrent le troisième type par le même exemple qu'on trouve d'ailleurs aussi chez Foulet.

L'aspect achevé, caractéristique des temps surcomposés, contribue aussi à l'expressivité. On ne se sert pas de formes surcomposées, si la forme verbale est passive ou si le verbe est pronominal. Les formes surcomposées permettent d'éviter des erreurs dans les cas où on pourrait comprendre par exemple le passé composé comme le présent accompagné d'un adjectif. Mais ces formes sont plus fréquentes avec les verbes ayant comme auxiliaire « avoir ».

## 1. LE PASSÉ SURCOMPOSÉ

Le passé surcomposé est parmi les formes surcomposées celle qui est la plus fréquente. On peut en trouver deux types d'emploi :

1. Le passé surcomposé exprimant dans la subordonnée temporelle l'antériorité d'une action par rapport à celle de la principale. Son rôle est analogue à celui du passé antérieur par rapport au passé simple dans la langue écrite.

---

<sup>128</sup> C. de Boer: Voici des exemples qui prouvent qu'il s'agit toujours, lorsqu'on emploie le passé indéfini surcomposé, de « réalisation définitive » *Ça marche pas, l'usine? Elle a eu marché (= Elle ne marche plus): ... Pour d'autres exemples voir mon Introduction, p. 108, suiv., et Revue de ling. rom., III. p. 295-301, où j'ai combattu l'idée de M.Foulet (Romania, II, 202-352) d'après laquelle le passé indéfini surcomposé marquerait un passé « reculé ». ... Tous ces renforcements accentuent la nuance de « réalisation » de fait « passé ». Il s'agit de ce besoin d'expressivité qui combat l'usure inhérente à tout signe linguistique beaucoup employé. p. 203.*

<sup>129</sup> J. Stéfanini: ... dans une usance ignorée du français moderne, mais largement répandu en domaine d'oc et en français provençal, le caractère définitivement révolu d'un procès: *La vigne, ça a eu rendu, mais ça ne rend plus.* p. 289.

2. Dans une indépendante, le passé surcomposé exprime une action qui a été achevée avec rapidité. D'habitude il est dans cette fonction en rapport avec une indication temporelle. Même dans ce cas sa fonction est donc analogue à celle du passé antérieur dans la langue écrite. Ce fait est constaté aussi par Grevisse.<sup>130</sup>

Cornu qui a écrit une étude détaillée sur les formes surcomposées et s'y occupe surtout du passé composé, n'a pas trouvé dans les lettres un seul exemple de passé surcomposé dans une indépendante. Mais il affirme qu'il a trouvé souvent le passé surcomposé dans la subordonnée où il exprime l'antériorité. On peut trouver le passé surcomposé même après l'expression « à peine ... que » qui souligne la rapidité de l'action. P. Imbs indique un exemple où on le trouve même en rapport avec le passé simple.<sup>131</sup> Cela montre que le passé antérieur est aujourd'hui parfois remplacé non seulement par le plus-que-parfait, mais aussi par le passé surcomposé.

Selon certains auteurs, l'emploi du passé surcomposé est conditionné par le recul du passé simple. Mais G. et R. Le Bidois objectent, et selon nous avec raison, qu'on commençait à employer le passé surcomposé déjà à l'époque où l'emploi du passé simple était encore très fréquent.<sup>132</sup> D'ailleurs on peut trouver le passé surcomposé en rapport non seulement avec le passé simple, mais aussi avec l'imparfait, le présent historique et le conditionnel présent.

Cornu ne partage pas non plus l'avis de ceux qui voient la raison de l'emploi du passé surcomposé dans le recul du passé simple. Selon lui, le fait que le passé composé a été peu à peu employé comme prétérit et aussi comme parfait, a été probablement la raison qu'on a commencé à employer le passé surcomposé. On a commencé à se servir du passé surcomposé pour exprimer l'antériorité avec plus de clarté. Cette raison paraît la plus vraisemblable.

Le premier de rares exemples que nous avons trouvés appartient à une pièce dramatique de Roger-Ferdinand :

*Michel: Et quand elle m'a eu dit: « je vis seule chez ma tante », je lui ai posé la question: « Ainsi ... pas de papa? ... R.F. 26.*

Les deux exemples suivants appartiennent au roman de Stil « Le foudroyage », où le passé composé est le temps de récit :

*... Doffenies, quand il a eu fini, m'a dit: « Il faut en parler aux copains ... » St. 229.*

*... Aussitôt qu'il a été reparti, j'ai commencé à tout rapporter à moi. St. 267.*

Dans tous les trois cas le passé surcomposé est en rapport avec le passé composé.

Dans les deux exemples suivants, tirés du roman de Camus « L'étranger » où

---

<sup>130</sup> M. Grevisse, p. 557-58.

<sup>131</sup> P. Imbs: *A peine ai-je eu manifesté l'intérêt que je prenais à l'histoire de ces fondations que l'archiviste passionné se révéla en moi.* R. Bazin (cité par P. Imbs, p. 133).

<sup>132</sup> G. et R. Le Bidois: Pour M. Brunot l'emploi de plus en plus fréquent aujourd'hui des passés surcomposés tiendrait « à la disparition du passé simple » (Pensée, p. 484). Mais outre que cette forme est loin d'être disparue, ... il faut noter que les passés surcomposés commencèrent d'être en usage à une époque où le passé simple était lui-même très employé. I., p. 450.

le passé composé est aussi le temps de récit, le passé surcomposé est en rapport la première fois avec l'imparfait et la deuxième fois avec le passé composé :

*Le silence était complet quand elle a eu fini.* C.E. 84.

*Quand il a eu fini, il s'est adressé à moi en m'appelant « mon ami ».* C.E. 97.

Dans la langue littéraire Martinon ne recommande que les formes surcomposées ayant l'auxiliaire « avoir ». <sup>133</sup>

Cornu qui a étudié l'emploi des formes surcomposées aussi dans la langue littéraire, scientifique et dans la langue des journaux, distingue les œuvres littéraires à langue « subjective », où l'auteur s'identifie avec une personne du récit et celles à langue « objective », où l'auteur reste le « spectateur ». Quant à l'emploi du passé surcomposé, tous les exemples que Cornu a trouvés chez les auteurs, appartiennent selon sa division à la langue « subjective », sauf deux qui appartiennent à la langue « objective ». Comme il a trouvés ces deux exemples chez Ramuz, ils peuvent, selon lui, être envisagés comme marques régionales. Selon Cornu ce qui compte dans l'emploi du passé surcomposé c'est le facteur psychologique. <sup>134</sup>

Les écrivains des œuvres que nous avons examinées, se servent rarement des formes surcomposées. Cornu, en parlant de l'emploi du passé surcomposé dans les lettres, écrit que ces formes y « abondent ». Cette constatation surprend un peu. Nous avons examiné cinquante lettres privées, écrites par des personnes d'instruction et d'âge différents, dans l'espace d'environ 35 années, et nous n'avons pas trouvé un seul exemple de forme surcomposée. Dans les lettres qui peuvent être envisagées comme forme soignée de la langue parlée ainsi que dans les œuvres littéraires c'est probablement la relative lourdeur de ces formes qui les fait éviter.

## 2. LE PLUS-QUE-PARFAIT SURCOMPOSÉ

Les auteurs des grammaires ne font généralement que le mentionner. Boer et les auteurs de la Grammaire Larousse n'indiquent que sa forme. Wartburg et Zumthor écrivent qu'on l'emploie avant tout dans une subordonnée temporelle introduite par une conjonction. <sup>135</sup>

Grevisse, soulignant que le plus-que-parfait surcomposé exprime un achèvement complet d'une action, écrit qu'on peut le trouver surtout dans la langue parlée. Cornu lui attribue « une nuance d'autrefois » et mentionne son emploi pour un fait antérieur, complètement achevé. Selon lui, son emploi date du 13<sup>e</sup> siècle. <sup>136</sup>

Comme le plus-que-parfait surcomposé exprime un fait achevé et antérieur à un autre fait passé, on peut s'en servir surtout là où le plus-que-parfait seul pourrait

<sup>133</sup> Ph. Martinon: Ce passé indéfini surcomposé commence même à s'écrire, au moins celui qui a l'auxiliaire avoir, ... celui de l'auxiliaire être est encore un peu barbare. p. 352.

<sup>134</sup> M. Cornu, p. 147.

<sup>135</sup> C. de Boer, p. 203; Grammaire Larousse, p. 351; G. et R. Le Bidois, I, p. 449; W. Wartburg P. Zumthor: Le plus-que-parfait ne s'emploie bien qu'après une conjonction: *Quand il avait eu pris connaissance des dernières nouvelles, il me téléphonait.* p. 103.

<sup>136</sup> M. Grevisse, p. 558; Cornu, p. 39.

être compris comme imparfait accompagné d'un adjectif. On l'emploie pour cette raison par exemple après « si » hypothétique, au cas où le caractère accompli de l'action au plus-que-parfait ne serait pas assez clair.

Comme pour le passé surcomposé on peut constater deux types possibles d'emploi :

1. Dans la subordonnée, le plus-que-parfait surcomposé exprimant une antériorité.

2. Dans une indépendante, le plus-que-parfait surcomposé exprimant l'achèvement rapide d'une action. Sa rapidité est soulignée alors par un adverbe.

Malgré l'attention prêtée par les grammairiens au plus-que-parfait surcomposé, les exemples qui illustrent leurs constatations sont souvent les mêmes, ce qui montre qu'ils n'ont pas trouvé d'autres exemples. Cornu lui-même constate dans son étude que l'emploi du plus-que-parfait est rare et qu'il ne l'a jamais trouvé exprimant l'antériorité par rapport au plus-que-parfait. Il écrit qu'il l'a trouvé dans les hypothétiques après la conjonction « si » (par exemple: « *Si on me l'avait au moins eu dit.* »).<sup>137</sup> Ce n'est que dans la langue parlée qu'on peut trouver cet emploi, souligne-t-il. Au contraire G. et R. Le Bidois et Gougenheim rappellent le plus-que-parfait surcomposé en rapport avec le plus-que-parfait et Wartburg et Zumthor aussi en rapport avec l'imparfait.<sup>138</sup>

Le plus-que-parfait étant employé aussi bien dans la langue parlée que dans la langue écrite, Cornu ne fait pas la différence entre langue « subjective » et « langue objective » comme dans le cas du passé surcomposé. Dans la langue écrite, on peut trouver parfois le passé antérieur comme variante du plus-que-parfait surcomposé.

Dans les textes que nous avons examinés nous n'avons trouvé aucun exemple de plus-que-parfait surcomposé.

### 3. LE PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ

L'existence de cette forme dans les œuvres littéraires d'aujourd'hui n'est que théorique. Les grammairiens la mentionnent rarement et s'ils rappellent son existence, ils ne disent rien à propos de sa vitalité. P. Imbs écrit que le passé antérieur surcomposé « n'existe que dans quelques grammaires qui fabriquent de fausses fenêtres ». Même Cornu n'en a trouvé aucun exemple dans les œuvres littéraires.<sup>139</sup>

---

<sup>137</sup> M. Cornu, p. 184.

<sup>138</sup> G. Gougenheim: a) Le plus-que-parfait surcomposé exprime, avec l'accompagnement d'un adverbe ou d'un substantif complément, l'achèvement rapide par rapport au passé: *Ab! l'idiot avait eu vite fait de se couler!* (F. Mauriac, *Genitrix*, II.) b) Le plus-que-parfait exprime l'antériorité par rapport au plus-que-parfait (*Quand il avait eu rassemblé les plus effrontés de chaque métier, il leur avait dit: Régnez ensemble.* Stendhal, *Le Rouge et le Noir* ... cité par M. L. Foulet dans son étude sur le développement des formes surcomposées, *Romania*, LI, p. 223) pp. 212-213, L'exemple tiré de Stendhal est cité aussi par G. et R. Le Bidois, I, 449.

<sup>139</sup> P. Imbs, p. 124; Cornu, p. 124;

Selon Stéfani le passé antérieur surcomposé est fréquent dans l'ancien français ainsi que dans le français du moyen âge et, aujourd'hui, en provençal.<sup>140</sup>

Les formes surcomposées, apparaissant avant tout dans les subordonnées, donc en rapport avec un autre temps, l'emploi du passé antérieur surcomposé dans la subordonnée demanderait, en effet, dans la principale l'emploi du passé antérieur. Or cette situation n'est pas du tout probable. D'autant moins peut-on s'attendre à l'emploi de cette forme dans une indépendante.

---

<sup>140</sup> J. Stéfani, p. 292.

## CONCLUSION

C'est au 13<sup>e</sup> siècle que l'on constate premières formes surcomposées. Par exemple P. Imbs et les auteurs de la Grammaire Larousse indiquent cette date pour le passé surcomposé. Dans la langue parlée, selon Cornu, le passé surcomposé existait déjà dans le vieux français, mais dans les textes écrits on ne le rencontre qu'au 15<sup>e</sup> siècle.<sup>141</sup> Cornu et Clédat sont de l'avis qu'il faut faire remonter l'origine du passé surcomposé ainsi que d'autres formes surcomposées à l'époque où ont été créées les formes composées. Mais Stéfanini ne partage pas l'avis de Cornu que le plus-que-parfait surcomposé apparaît déjà au 13<sup>e</sup> siècle, tandis que le passé surcomposé au 15<sup>e</sup> siècle, quand on a commencé à employer le passé composé aussi en fonction du prétérit.<sup>142</sup> Comme Appuhn ou Camproux, il est persuadé que les formes surcomposées sont très vieilles.

Selon Imbs la raison principale de la naissance des formes surcomposées est probablement le désir de souligner l'aspect accompli quand la valeur temporelle des formes composées a commencé l'emporter sur la valeur d'aspect, c'est-à-dire sur l'expression de l'achèvement de l'action.<sup>143</sup>

On n'est pas d'accord à propos de l'importance du facteur géographique sur l'emploi des formes surcomposées. Ainsi Clédat ou Stéfanini la nient. Dauzat, Wagner et Pinchon, au contraire, ou les auteurs de la Grammaire Larousse sont persuadés de son importance.<sup>144</sup>

Selon Wagner et Pinchon, l'emploi du passé surcomposé et du plus-que-parfait surcomposé est très fréquent depuis l'époque classique. Comme exemples ils indiquent avant tout des auteurs du 19<sup>e</sup> siècle et d'autres plus anciens, mais un seul exemple de la langue contemporaine.<sup>145</sup>

Cornu écrit qu'il a trouvé beaucoup d'exemples de formes surcomposées dans la langue parlée, mais pas plus qu'une trentaine de passés surcomposés dans les œuvres littéraires. Il avait pourtant choisi pour ses recherches des œuvres où il pouvait espérer en trouver, par exemple des œuvres où le récit est raconté par une de ses personnages, des correspondances d'auteurs, des journaux intimes, etc.<sup>146</sup> Appuhn

---

<sup>141</sup> P. Imbs, p. 135; Grammaire Larousse: Cette forme (= passé surcomposé) a pu naître dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Le développement du passé surcomposé est lié au recul du passé simple devant le passé composé. — Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les formes surcomposées sont reçues, p. 331; M. Cornu, p. 22.

<sup>142</sup> J. Stéfanini, p. 291.

<sup>143</sup> P. Imbs, p. 135.

<sup>144</sup> L. Clédat, p. 44; J. Stéfanini, p. 291; A. Dauzat, Gr., p. 217; R. L. Wagner — J. Pinchon, p. 334; Grammaire Larousse, p. 334.

<sup>145</sup> R. L. Wagner — J. Pinchon, p. 334.

<sup>146</sup> M. Cornu, p. 145; M. Cornu: Cet emploi où la forme surcomposée apparaît dans une indépendante, dans une principale ou dans une subordonnée, sans corrélation avec une autre forme verbale et sans s'accompagner d'une indication temporelle, explicitement exprimée ou seule-

écrit qu'il n'a même pas rencontré de formes surcomposées dans la langue parlée et comme à Camproux elles lui paraissent être plutôt une marque d'archaïsme. Selon ses constatations ces formes ne sont pas non plus vivantes dans la langue des journaux contemporains. Weber, lors de ses recherches sur la langue littéraire, n'en a trouvé aucun exemple. Et Martinon, comme d'autres spécialistes encore, est de l'avis qu'il vaudrait mieux se passer de ces formes.<sup>147</sup>

Dans nos réflexions sur les formes surcomposées nous ne pouvons que nous appuyer sur toutes les constatations mentionnées, car les quelques rares exemples de passés surcomposés que nous avons trouvés dans nos recherches sont une base trop insuffisante pour nous permettre de tirer des conclusions de poids. Ce qui est pourtant étonnant c'est que la plupart des auteurs de travaux théoriques, dès qu'il s'agit de la langue littéraire, n'indiquent que des exemples tirés d'auteurs relativement anciens.

Dans la langue littéraire les formes surcomposées apparaissent seulement là où la langue prend son caractère de langue parlée et même alors leur fréquence est très restreinte. P. Imbs constate qu'on s'en sert dans les œuvres qui pour des raisons d'expressivité emploient des niveaux de langage parlé. Nous n'avons pas examiné la situation dans la langue parlée, mais en jugeant au moins sur la cinquantaine de lettres que nous avons lues, nous pouvons supposer que dans cette forme soignée de la langue parlée on ne les recherche pas non plus. Dans l'édition de 1936 de la Grammaire Larousse, on n'en parle pas du tout, mais dans celle de l'année 1964 les auteurs mentionnent leur emploi, tout en ajoutant: « On les utilisera avec précaution ».<sup>148</sup> Ainsi on peut se demander, si ce n'est pas là le signe qu'au moins dans la langue parlée elles deviennent plus fréquentes.

---

ment sous-entendue ou encore sans que la proposition renferme une locution adverbiale de manière ou de temps, cet emploi . . . se borne dans le français contemporain à la langue parlée, p. 168.

<sup>147</sup> H. Weber, p. 245; Ph. Martinon, p. 352.

<sup>148</sup> Grammaire Larousse: En français moderne, on dit souvent que ces formes appartiennent à la langue parlée. Pour en fixer la répartition, il faut tenir compte de facteurs géographiques (elles sont plus fréquentes dans le Sud), sociaux (elles sont souvent populaires et ignorées par de larges couches de la bourgeoisie), lexicaux (elles affectent surtout des verbes comme *commencer*, *achever*, *finir*, etc.), syntaxiques (elles sont plus fréquentes en subordonnées, temporelles surtout, qu'en principales) . . . On les utilisera avec précaution. p. 331.